

Les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique ?

La rubrique ci-après n'a pas vocation à être exhaustive quant aux potentialités d'usage des énergies renouvelables ou à l'optimisation des usages. Nous avons cependant essayé de présenter les principes et surtout les adresses auxquelles vous référer pour de plus amples informations sur les financements, les aides, la rentabilité, le gain environnemental...

L'efficacité énergétique

Tout le monde entend parler des énergies renouvelables, mais peu de projets de maîtrise des consommations des énergies actuellement utilisées voient le jour. C'est pourtant une voie incontournable et complémentaire des énergies renouvelables. La maîtrise des dépenses énergétiques est de plus souvent bien plus simple à mettre en place et le retour sur investissement est généralement très rapide.

Si vous souhaitez disposer d'informations sur les économies réalisables dans votre logement, votre vie quotidienne, vous pouvez consulter le site de l'Ademe, ou encore vous rendre dans l'un des espaces info-énergie (le plus souvent dépendant de l'Ademe) auprès de chez vous.

Le site de l'Ademe :

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

Cette partie du site est plus particulièrement dédiée aux particuliers et aux enjeux énergétiques et environnementaux liés à notre quotidien.

<http://194.117.223.129/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=24926&ref=12375>

Le site des points info-énergie :

<http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/InfoEnergie.html>

Le CLER est une association généraliste sur les énergies renouvelables, sur laquelle vous trouverez nombre d'informations sur telle ou telle énergie. N'hésitez pas à vous y rendre !

<http://www.cler.org/info/sommaire.php3>

Changer votre matériel de chauffage

Le poste de chauffage est souvent l'un des plus gros postes de dépense des foyers. Il représente également plus de 70% des dépenses d'énergie dans une habitation. Si votre installation de chauffage est ancienne, bien souvent son rendement est faible (vous consommez beaucoup plus d'énergie que nécessaire pour vous chauffer). Un diagnostic permettrait de savoir quelles économies (énergie et argent) seraient réalisables en optimisant votre installation de chauffage.

Là encore, vous pouvez contacter l'un des espaces info-énergie, où l'on vous fournira de nombreux renseignements sur les différentes possibilités selon l'installation existante, votre budget chauffage actuel, vos contraintes et motivations.

Le site des espaces info-énergie :
<http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/InfoEnergie.html>

Les énergies classiques à haut rendement

L'électricité, en dépit des budgets publicitaires exorbitants dépensés afin de nous en convaincre, n'est absolument pas une forme d'énergie utilisable pour le chauffage. La production d'électricité consomme trois fois plus d'énergie qu'il en est produit, sans parler des quantités de CO2 émises, très importantes également.

La PAC

La pompe à chaleur est souvent classée dans les énergies renouvelables. Il convient de distinguer plusieurs types de PAC. Le plus commun est malheureusement le pire, à savoir le système à échangeur air/air, dont les capacités de chauffe sont souvent annulées en cas de grand froid, et dont le rendement est très mauvais, puisque basé sur celui de la production électrique nécessaire à faire fonctionner la PAC. Les PAC à échangeur air/eau ou eau/eau présentent des ratios moins négatifs sur le plan énergétique.

Le gaz

Si le gaz est une énergie classique, émettant du CO2, l'évolution des techniques a permis d'optimiser le rendement des chaudières. ON parle maintenant de chaudières à condensation, capables de récupérer une grande partie de l'énergie qui était auparavant perdue dans les fumées. D'autres améliorations plaident en faveur de cette énergie.

Certaines de ces techniques ont été appliquées au fuel, mais l'approvisionnement de cette énergie risque de devenir rapidement problématique.

Vous pourrez facilement trouver des informations sur ces produits auprès même des artisans. Néanmoins, pour une vision plus large, n'hésitez pas à contacter les espaces info-énergie.

Le site des espaces info-énergie :
<http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/InfoEnergie.html>

Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont celles qui se régénèrent dans un laps de temps correspondant à l'échelle de temps de la vie de l'être humain.

Le bois

Le bois est une énergie renouvelable. Il faut cependant distinguer les usages du bois pour se chauffer, car si certaines installations sont intéressantes d'un point de vue énergétique, ce n'est pas le cas d'une cheminée à foyer ouvert (la cheminée traditionnelle), par exemple.

Il est important, avant de se lancer dans la réalisation d'un chauffage au bois, de savoir si l'on dispose d'un fournisseur à proximité.

Les conditions d'exploitation de la forêt sont importantes. Préférez toujours, quelque soit l'usage, des bois provenant de forêts correctement gérées et contrôlées.

Plusieurs organismes de contrôle existent. Vous pouvez consulter le site de deux d'entre eux :

Le site du FSC

<http://www.fsc-france.org/>

Le site du PEFC

<http://www.pefc-france.org/>

Le bois est maintenant utilisable pour se chauffer de manière aussi automatique qu'une chaudière au gaz ou au fuel, lorsqu'il est « transformé » en plaquettes ou granulés.

L'ITEBE fournit de très nombreuses informations sur cette énergie.

Le site de l'ITEBE :

<http://www.itebe.org/portail/affiche.asp?arbo=1&num=485>

Le solaire thermique

l'énergie solaire est utilisée pour chauffer de l'eau, qui peut alors être utilisée pour les besoins sanitaires de la maison, ou subvenir en partie aux besoins liés au chauffage. De manière plus anecdotique, on peut également utiliser l'énergie solaire pour chauffer l'eau d'une piscine. Les panneaux qui captent l'énergie solaire sont souvent installés en toiture, sur un pan bien exposé au soleil. L'énergie est ensuite stockée dans un ballon, dont la capacité varie fortement selon que l'on veuille ou non également chauffer son domicile en plus de l'eau sanitaire.

L'ASDER sera à même de répondre à de nombreuses questions sur le sujet :

<http://www.asder.asso.fr/httpdocs/index.php3>

Le solaire photovoltaïque

Le solaire photovoltaïque est une tout autre technologie. Ici l'objectif est d'obtenir de l'électricité à partir de l'énergie solaire. La montée en température n'est pas recherchée, car elle diminue le rendement de l'installation. Deux options sont possibles : consommer directement l'électricité produite ou réinjecter sur le réseau l'énergie, contre rémunération. Le tarif de rachat, réglementé, est variable selon l'option d'installation retenue.

Vous pouvez consulter au sujet du solaire photovoltaïque le site de l'EPIA :

<http://www.epia.org/>

Des alternatives aux carburants classiques sont régulièrement mises en avant, tel l'éthanol. Vous pouvez vous faire une idée plus juste des catastrophes écologiques que peuvent provoquer ces énergies, ou de leurs potentialités réelles, dans le cas des huiles usagées récupérées, sur le site de Solagro :

<http://www.solagro.org/>

Le puits canadien

Le principe du puits canadien, fort simple et connu depuis plusieurs millénaires, est d'échanger une partie de l'énergie contenue dans le sol, en faisant circuler de l'air dans des canalisations avant de l'introduire dans la maison. Ce système sert de préchauffage en hiver, et de rafraîchissement en été.

Comment financer un tel projet ?

L'Etat encourage à l'installation de système de chauffage utilisant des énergies renouvelables ou à haute efficacité énergétique, par le biais de crédits d'impôts.

Là encore le site de l'Ademe sera une aide précieuse pour comprendre comment sont allouées ces crédits d'impôts.
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15971>

Vous pouvez également consulter le site des impôts, qui comporte des explications ainsi que la possibilité de connaître les taux alloués selon les équipements.

<http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/home?pagelId=home&sfid=00>

La plupart des régions incitent à l'équipement de matériels performants, par le biais de subventions complémentaires. Le site de la Région Poitou Charentes, dans la rubrique Environnement, détaille les aides possibles, selon que vous agissiez en tant que particulier, entreprise, association ou collectivité.

<http://www.poitou-charentes.fr/fr/index.dml#>

L'Ademe alloue également des subventions, notamment pour la pose de capteurs solaires thermiques.

Le site de l'Ademe :

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

Certaines collectivités (communes, agglomérations) participent également à l'effort financier. Contactez directement celle dont vous dépendez.

La ville de Rochefort

<http://www.ville-rochefort.fr/accueil>

La ville de la Rochelle

<http://www.ville-larochelle.fr/>